GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ARRAS

SARL - SUPPRESSION DU RCS DE LA MENTION RELATIVE À LA PERSONNE AYANT LE POUVOIR D'ENGAGER À TITRE HABITUEL PAR SA SIGNATURE LA RESPONSABILITÉ DE L'ASSUJETTI

Il convient de noter que cette fiche porte sur la suppression du RCS, de la personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel par sa signature la responsabilité de l'assujetti (ancienne appellation : fondé de pouvoir) au titre d'un établissement (principal, complémentaire ou secondaire.

Pièces justificatives à joindre au dossier

- un pouvoir en original du représentant légal, s'il n'a pas signé lui-même la déclaration

Coût

Emoluments du Greffe (HT)	Débours / Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
44,48 €	0 €	8,9 €	5,9 €	0 €	59,28 €